

Association des propriétaires forestiers Ance et Dore

APFAD

Association loi 1901



ADHESION - COTISATION 2020

Montant de la cotisation 2020 : 15 €

L'adhésion à l'Association des propriétaires forestiers Ance et Dore vous permet de participer aux activités de l'association.

L'objectif est de constituer un groupe de forestiers passionnés quelle que soit leur surface de propriété et de favoriser les rencontres et les échanges sur les expériences de chacun. Des réunions techniques, des visites de forêts et d'entreprises de la filière bois, des voyages d'étude ... seront organisés pour les adhérents.

Si vous souhaitez adhérer, veuillez retourner le bulletin ci-dessous, accompagné d'un chèque en euros du montant de votre cotisation, libellé à l'ordre de l'Association des propriétaires forestiers Ance et Dore soit :

- au Président, M. Max MOULIN, Chougoirand, 63600 GRANDRIF
- au Trésorier, M. Pierre MONNEYRON, 14 route de Strasbourg, 69300 CALUIRE et CUIRE
- au Secrétaire, M. Paul EPISSE, 1, Le Mont d'Or, 63660 SAINT ANTHEME

Pour plus de renseignements sur l'association, consultez notre blog : www.apfad.fr

Association des propriétaires forestiers Ance et Dore

APFAD

Association loi 1901

BULLETIN D'ADHESION 2020

Je soussigné(e) M., Mme, Mlle.....

résidant

adresse mail :

Propriétaire de terrain boisés ou affectés à la forêt sur la (les) commune(s) de :

.....
Surface totale en ha.
.....

Demande mon adhésion à l'Association des propriétaires forestiers Ance et Dore.

A....., le.....

Signature